BOOSTER LA VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER PAR LE CONSEIL EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Date de début

17/11/2026

Durée

7 heures, soit 1 jour

Date de fin

17/11/2026

Département

Hérault (34)

Présentation

La formation "Booster la vente d'un bien immobilier par le conseil en rénovation énergétique" vous est proposée par l'ALEC Montpellier Métropole, qui travaille depuis plus de 15 ans sur la rénovation énergétique de l'habitat.

Entre 2020 et 2023, l'ALEC Montpellier Métropole a eu l'occasion d'informer et outiller des agences immobilières de la métropole de Montpellier, dans le but d'encourager les futurs acquéreurs à rénover leur bien. Aujourd'hui, l'agence propose une formation d'une journée pour permettre aux acteurs de la transaction immobilière de se former et d'ainsi pouvoir mieux conseiller et rassurer leurs clients quant à la performance énergétique et la rénovation de leur futur bien.

Objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

L'objectif général de la formation est d'apprendre à mieux connaitre la performance énergétique d'un logement et ses leviers d'amélioration pour argumenter la vente d'un bien.

Objectifs pédagogiques

- Repérer les points forts et les points faibles liés au confort thermique du bien
- Identifier les points clés d'un DPE et / ou d'un audit énergétique
- Identifier les grands axes de la rénovation et les prioriser
- Connaitre les prix des travaux de rénovation énergétique, poste par poste
- Connaitre les aides financières en vigueur sur la rénovation énergétique
- Transformer les points faibles en opportunité de vente.

Équipe de formation

L'équipe est composée de formateurs issus du milieu professionnel de l'EEDD. Cette formation sera dispensée par un des salariés de l'ALEC Montpellier Métropole.

Public cible

- Agents immobiliers
- Gestionnaires de biens
- Agents commerciaux

Formation possible en inter ou en intra.

Prérequis

- Aucun

Contenu

Matin 9h-12h30

Brise-glace, présentation des participants et attentes vis-à-vis de la formation. ...)

Repérer les points forts et les points faibles liés au confort thermique du bien

- Historique des réglementations thermiques (logements neufs et logements existants).
- Présentation de la fresque chronologique des différentes étapes de construction (fresque Anah).

- Atelier de mise en situation sur les connaissances de chacun à l'identification des points forts et des points faibles d'un logement.

Enjeux de la rénovation énergétique

- Pourquoi rénover les logements ? Chiffres clés.
- Respecter la réglementation, loi climat et résilience (échéances et obligations).
- Augmenter la valeur du bien (impact des étiquettes dans le cadre d'une vente, valeur verte).
- Impact sur les occupants (situation de confort et d'inconfort).

Identifier les grands axes de la rénovation et les prioriser

- Définition du projet avec le client.
- Identification des différents postes de travaux. (Traitement des parois par l'isolation, Ventilation, Chauffage, Eau chaude).

Après-midi 13h30 - 17h00

Comprendre un DPE / audit énergétique

- Lecture d'un DPE et d'un audit énergétique.
- Différence et rôle de chaque document.

Connaitre les prix des travaux de rénovation énergétique, poste par poste

- Isolation toiture, murs, planchers bas, menuiseries.
- Ventilation.
- Système et chauffage et de production d'eau chaude.
- Régulation.

Connaitre les aides financières en vigueur sur la rénovation énergétique

- Les prérequis.
- Panorama des aides en vigueur.
- Les différents parcours d'accompagnement.
- Les aides pour la rénovation énergétique.
- Adaptation perte d'autonomie.

Transformer les points faibles en opportunité de vente

Suite de l’atelier du matin, propositions pour transformer les points faibles en points forts.

Bilan de la formation

- Quizz rapide d’évaluation des acquis de la formation.
- Brainstorming sur le déroulé de la formation.
- Remise de documents ressources.

Méthodes pédagogiques

- Magistrale : utilisation d'un support power point projeté et donné aux participants.
- Démonstrative : documents papier (DPE, devis, etc.).
- Participative : visite virtuelle d’un logement type et, par groupe, proposer des scénarii de travaux (en début et fin de formation).
- Utilisation d'exemples concrets.

Modalité d'enseignement

Cette formation a lieu en présentiel

Modalité d’évaluation des compétences acquises

- Plusieurs quizz courts de validation des acquis en cours et fin de session
- Remise d’une attestation de fin de formation

Module ouvert

non

Taux de satisfaction

100 % des stagiaires recommandent cette formation

78 % des stagiaires affirment que le contenu de la formation a répondu à leurs attentes

Thématique

Outils et techniques

Habitat-urbanisme

DATES, LIEUX ET INFOS

Début

mar 17/11/2026 - 09:00

Fin

mar 17/11/2026 - 17:00

Lieu

Montpellier, locaux à définir

Infos pratiques (programmes, intervenants, matériels,etc)

Télécharger la plaquette.

Formation inter, en présentiel.

Questionnaire de positionnement envoyé en amont de la formation.

INFOS

Structures porteuses

ALEC Montpellier Métropole

Tarif

455 € la journée.

Consultez les conditions générales de ventes.

Les financements possibles

L'ALEC Montpellier Métropole dispose d'une certification qualité QUALIOPI délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION.

Contacts

Julien BAUDIN
07 69 39 76 21
formations@alec-montpellier.org

Télécharger le règlement intérieur

Vous êtes en situation de handicap et vous souhaitez participer à notre formation « Être éco-citoyen au bureau » ? Faites-le nous savoir : nous mettrons tout en œuvre pour trouver une solution adaptée.

Inscription

Inscription sur le site internet de l'ALEC Montpellier Métropole : https://alec-montpellier.org/alec/formations/vente-bien-immobilier-conseil-renovation/

Pour en savoir plus : https://emploi.graine-occitanie.org/